



## **Baromètre ACTINEO France 2013**

### **Tris croisés par Alain d'Iribarne :**

### **Taille d'entreprise**

La répartition de l'échantillon par taille est assez intéressante dans la mesure où elle fait apparaître autant d'actifs au travail dans des bureaux travaillant dans les TPE (22 % dans les moins de 10 salariés) que dans les plus grandes entreprises (22 % dans les 250 salariés et plus). Compte tenu de leur répartition dans les catégories intermédiaires - 10 à 49 (26 %) ; 50 à 99 (15 %) et 100 à 249 (16 %), au total, près de la moitié d'entre eux (48 %) travaillent dans les entreprises de moins de 50 salariés, donc dans des entreprises sans CHSCT et souvent patrimoniales.

Cette exploitation par grandes catégories agrégées par taille fait apparaître une sorte de continuum entre les TPE et les entreprises les plus grandes avec de forts contrastes entre elles sur pratiquement tous les domaines analysés. Il en va particulièrement ainsi entre les morphologies des espaces de travail offerts aux salariés qui sont plus conventionnels - archaïques diraient les tenants des espaces ouverts présentés comme une modernité - dans les TPE et les niveaux respectifs de satisfaction et de nuisance qui sont à la fois nettement plus faibles pour les premiers et plus élevés pour les seconds, alors que les espaces auxiliaires de travail offerts par ces dernières sont à la fois plus fréquents et variés.

Compte tenu des résultats que donnent les exploitations faites en fonction de la morphologie des espaces de travail, en dépit du fait que des croisements tailles/niveau de présence des espaces ouverts/niveaux de satisfaction et de nuisance exprimés n'ont pu être faits en raison de la trop petite taille de l'échantillon, on ne peut s'empêcher d'y voir là des relations de cause à effet.

Il en résulte qu'au stade actuel des choses, en dépit des efforts déclarés et faits par les grandes entreprises en matière d'aménagements des espaces de travail, elles n'ont pas encore, pour un grand nombre d'entre elles, trouvé les moyens de surmonter les effets de la préférence sociétale française pour les bureaux individuels fermés, cette préférence étant liée aux logiques dominantes d'appropriation des espaces et des modes collectifs de fonctionnement.

## **Les lieux de travail et leurs usages**

### **Les lieux de travail**

Le temps de travail passé dans l'entreprise contraste fortement entre les plus petites et les plus grandes, les actifs au travail dans les TPE étant moins souvent dans leur entreprise.

- Les 1 à 9 passent moins de temps dans leur entreprises (81 %) et plus en déplacement (9 %) et en télétravail (8 %).
- Les 250 et + passent plus de temps dans leur entreprise (95 %) et moins en télétravail (1%) alors qu'on aurait pu penser le contraire.

### **Les espaces de travail**

Les mêmes contrastes apparaissent à nouveau entre les entreprises les plus petites et les plus grandes, les TPE ayant nettement plus que les autres des bureaux individuels fermés :

- Les 1 à 9 : plus de bureaux individuels fermés (51 % contre 33 % en moyenne) et moins de petits bureaux (29 % contre 38 % en moyenne) et de bureaux ouverts (8 % contre 17 % en moyenne).
- Les 50 à 99 : moins de bureaux individuels fermés (29 %).
- Les 250 et + : nettement plus de bureaux ouverts (25 %) et nettement moins de petits bureaux collectifs (22 %).

Les écarts entre les entreprises les plus petites et les plus grandes se font donc à travers un double déplacement des bureaux individuels et des petits collectifs vers les bureaux ouverts.

### **Le travail en équipe**

Plus la taille de l'entreprise augmente et plus le travail est organisé en équipe et en équipe projet :

- 1 à 9 : travaille seul (60 %), et en équipe (32 %).
- 50 à 99 : en équipe projet (4 %).
- 100 à 249 : travaille seul (34 %), en équipe (55 %) et en équipe projet (9 %).
- 250 et + : travaille seul (29 %), en équipe (50%) et en équipe projet (12 %).

### **La présence d'espaces auxiliaires de travail et leur fréquence d'usages**

Tous ces espaces auxiliaires sont nettement moins présents dans les TPE et nettement plus présents dans les entreprises les plus grandes, le clivage principal se faisant au seuil d'un effectif de 100. Cependant, sauf pour les restaurants d'entreprise, les augmentations d'usages ne sont pas nécessairement à la hauteur de l'accroissement des présences, ce qui confirme que l'offre d'équipement à lui seul n'est pas suffisant pour générer - induire-, des usages effectifs :

- 1 à 9 : Le coin café, qui est moins présent que la moyenne (62 %), est plus utilisé que la moyenne (tous les jours à 66 %). Les salles de repos qui sont également moins présentes que la moyenne (19 %) sont moins utilisées que la moyenne (23 % moins d'une fois par semaine).
- 10 à 49 : Les salles de repos qui sont présentes comme la moyenne sont plus souvent utilisées une fois par semaine (16 %).
- 50 à 99 : Les seules salles de réunion fermées qui sont plus présentes que la moyenne (76 %) sont utilisées comme la moyenne, tandis que les espaces conviviaux et les cafétérias qui sont présentes comme la moyenne sont plus fréquemment utilisées qu'une fois par semaine (31 %) pour les uns et jamais (29 %) pour les autres.
- 100 à 249 : Quatre espaces complémentaires de travail sont ici plus présents : les salles de réunion fermées (82 %), les salles de repos (38 %) ; les restaurants d'entreprise (29 %) et les cafétérias (23 %). Parmi ces espaces, les deux derniers sont plus souvent utilisés tous les jours (respectivement 23 % et 56 %) tandis que, à l'inverse, les salles de réunion fermées sont plus souvent utilisées qu'un jour par semaine (17 %).

- 250 et + : Dans ces entreprises, cinq espaces complémentaires sont plus présents que la moyenne, les coins cafés (87 %) venant s'ajouter aux quatre précédents eux-mêmes le plus souvent présents avec plus d'intensité que précédemment, sauf les salles de réunion fermées (79 %) et les salles de repos (38 %). Les écarts les plus forts sont avec les cafétérias (37 %) et, surtout les salles de réunion ouvertes (55 %) qui sont les seules à être utilisées tous les jours plus que la moyenne (45 %). Les salles de repos sont utilisées comme la moyenne, tandis que les trois autres sont plus souvent utilisées moins d'un jour par semaine : les cafétérias (15 %), et les espaces conviviaux (23 %), mais surtout les salles de réunion fermées (45 %).

## **Le temps passé en transport domicile travail et le moyen de transport utilisé**

### **Temps passé en transport**

La tendance générale est à un fort accroissement des temps de transport avec l'augmentation de la taille des entreprises. Les actifs travaillant dans les TPE ayant des temps de transport particulièrement faibles, traduisant une grande proximité entre les lieux d'habitation et les lieux de travail. Toutefois les temps de transport les plus longs apparaissent deux fois plus présents dans les entreprises de 10 à 49 :

- 1 à 9 : Moins de 15 minutes (51 % contre 34 % en moyenne)
- 10 à 49 : plus de 2h (2 % contre 1 % en moyenne)
- 50 à 99 : comme la moyenne
- 100 à 249 : de 15 à 30 minutes : (54 % contre 45 % en moyenne)
- 250 et + : 1h à 1h30 (20 % contre 15 % en moyenne)

### **Les moyens de transport utilisés**

Le même contraste se retrouve avec les moyens de transport utilisés :

- 1 à 9 : à pied (21 % contre 9 % en moyenne)
- 250 et + : transport en commun (26 % contre 16 % en moyenne)

### **Le temps passé devant un écran**

Ce temps passé augmente régulièrement à mesure que la taille s'accroît avec un fort contraste entre les extrêmes :

- 1 à 9 : temps inférieur à 2h (20 % contre 13 % en moyenne) ; de 2 à moins de 4h (20 % contre 15 % en moyenne) ; de 4 à moins de 6h (28 % contre 23 % en moyenne) et par contre de 6 à moins de 8h (26 % contre 40 % en moyenne)
- 250 et + : temps inférieur à 2h (9 %) ; de 2 à moins de 4h (8 %) et par contre, de 6 à moins de 8h (48 %) et 8h et plus : 13 % contre 9 % en moyenne.

## **La qualité de vie au travail et les niveaux de satisfaction**

### **La place de la qualité de vie au travail au regard de l'intérêt au travail**

Contrairement à ce à quoi on pouvait s'attendre compte tenu du caractère contrasté des réponses en fonction des tailles, on n'a aucun écart significatif à la moyenne sur ce qui constitue la morphologie des attentes, la hiérarchie de celles-ci étant stable quelle que soit la taille, ce qui laisse penser que la construction sociétale française est forte en la matière.

## **Ce qui contribue le plus à la qualité de vie au travail**

Les écarts en fonction des tailles ne sont pas importants, ne sont pas systématiques et portent sur des items variés qui n'ont pas d'importance centrale sauf les relations avec les collègues pour les TPE qui, comme on la vu précédemment, ont proportionnellement plus que les autres des bureaux individuels fermés :

- 1 à 9 : la relation avec les collègues plus faible (65 % contre 78 % en moyenne)
- 10 à 49 : la climatisation plus forte (17 % contre 13 % en moyenne)
- 50 à 99 : les espaces de repos plus forts (13 % contre 9 % en moyenne)
- 100 à 249 : comme la moyenne
- 250 et + : la cafétéria plus fort (12 % contre 8 %)

## **Les niveaux de satisfaction**

Globalement, le niveau de satisfaction diminue avec la taille :

- 1 à 9 : Satisfaits (82 %) voire très satisfaits (22 % contre 13 % en moyenne)
- 50 à 99 : satisfaits (77 %) dont très satisfaits (8 %)
- 250 et + : pas du tout satisfaits (6 % contre 3 % en moyenne)

## **Par rapport aux caractéristiques des espaces**

Le niveau de satisfaction tend à s'abaisser avec la taille dans la mesure où le nombre de dimensions pour lesquels le niveau de satisfaction se dégrade croît avec la taille sauf pour les sièges qui restent constamment dans la moyenne. Par contre, il n'y a pas de dégradation systématique sur un item particulier :

- 1 à 9 : plus de très satisfaits sur toutes les dimensions sauf les sièges.
- 10 à 49 : comme la moyenne.
- 50 à 99 : plus de très satisfaits sur une dimension : la température ambiante (62 %).
- 100 à 249 : Plus de pas satisfaits sur une dimension : la température ambiante (39 %) et de pas du tout satisfaits sur deux dimensions : la qualité de l'air (12 %) et le niveau de bruit (17 %).
- 250 et + : plus de pas satisfaits sur une dimension : la température ambiante (38 %) ; de plutôt pas satisfaits sur une dimension : la qualité de l'air (27 %) ; et de pas satisfaits du tout sur deux dimensions : le niveau de bruit (18 %) et la décoration (18 %).

## **Par rapport aux possibilités de travailler**

Le niveau de satisfaction se dégrade encore plus avec la taille de ce qui est très probablement lié à la proportion croissante d'espaces ouverts :

- 1 à 9 : plus de très satisfaits sur toutes les dimensions, sauf se réunir où le plutôt satisfait et proportionnellement plus présent (25 %).
- 10 à 49 : comme la moyenne.
- 50 à 99 : plus de plutôt satisfaits sur une dimension : se réunir (70 %).
- 100 à 249 : plus de plutôt satisfaits sur deux dimensions : se réunir (74 %) et se restaurer (54 %).
- 250 et + : plus de pas satisfaits sur une dimension : travailler individuellement (37 % dont 12 % pas du tout satisfaits), et de pas du tout satisfaits sur trois dimensions : se concentrer (14 %), s'isoler (21 %) et se réunir (7 %).

## **La fréquence des gênes**

Elle augmente elle aussi régulièrement avec la taille quand on prend comme indicateur le nombre de dimensions pour lesquelles sont déclarés des gênes. Compte tenu des dimensions concernées, on voit bien que c'est une présence plus importante d'espaces

ouverts dans les grandes entreprises qui est probablement en cause avec la génération des espaces ouverts à forte densité :

- 1 à 9 : le plus souvent : non et non jamais sauf pour les sièges de bureau pas confortable et la place pour le rangement
- 10 à 49 : comme la moyenne sur toutes les dimensions
- 50 à 99 : une fois non rarement : éclairage (57 %)
- 100 à 249 : trois fois oui : le bruit des appareils (42 % dont 32 % assez souvent), le niveau sonore des personnes (60 %), l'attention liée à la circulation (50 %)
- 250 et + : trois fois oui : les sièges de bureau (36 %) ; Le niveau sonore des personnes (59 %) ; La température et la climatisation ( 36 % dont très souvent 18 %) Et deux fois oui très souvent : La place sur le bureau (11 %) et la place pour ranger (10 %),